
Postulat concernant la faisabilité d'une ligne de Métro ou de tram-train entre la Gare de Fribourg-Cardinal-Hautes Ecoles Pérolles-Marly

Post_Leg 2011-2016_2013_015

Auteur du postulat: Christoph Allenspach (Fribourg)

Proposition :

Le Conseil d'Agglomération établit une étude sur le potentiel et la faisabilité d'une ligne Métro ou de tram-train, depuis la Gare de Fribourg via Cardinal et les Hautes-Ecoles à Pérolles jusqu'à Marly. Il examine son inscription au Plan directeur de l'Agglomération.

Développement :

La planification d'un Centre d'innovation sur les terrains de la Brasserie Cardinal, la création de nouveaux logements et les diverses constructions sur le site de l'Université et des Hautes-Ecoles à Pérolles ainsi que la planification d'un grand quartier sur le territoire de la commune de Marly dans un secteur proche du pont de Pérolles, conduisent à une forte densité urbaine. Ce développement est souhaité. Les nouveaux espaces d'habitation et l'accroissement des activités engendrent cependant une circulation accrue entre le centre de la Ville de Fribourg et Marly. Ce sont, notamment, les secteurs autour de l'enceinte Cardinal qui sont concernés où plusieurs milliers de places de travail et quelques activités de loisir sont prévues. Le centre-ville, les routes d'accès et les diverses routes de quartiers sont, actuellement, déjà très surchargés par le trafic motorisé individuel. La charge supplémentaire de trafic ne peut être maîtrisée qu'au moyen des transports publics et de la mobilité douce. La planification devrait être engagée aujourd'hui déjà.

Il y a quelque temps, le canton a effectué une étude sommaire sur les coûts d'une ligne de Métro ou de tram de la Gare de Fribourg à Marly. Mais la situation dans les secteurs concernés s'est, entre-temps, tellement modifiée que l'opportunité de reprendre la planification de cette ligne de transports est à nouveau d'actualité. Cette étude devrait être effectuée par l'Agglomération de Fribourg qui est devenue l'instance de coordination pour l'aménagement, la mobilité et l'environnement. Elle a, par ailleurs, fixé les objectifs, les mesures et les instruments de coordination de l'aménagement et de la mobilité dans le Projet d'agglomération et le Plan directeur. A ce jour, toutefois, une étude approfondie, évaluant le développement actuel et futur de la circulation au centre des secteurs mentionnés et proposant des solutions pour une planification adéquate de la circulation, fait défaut.

D'un côté, cette étude devrait évaluer le potentiel offert par l'aménagement de cette ligne de Métro ou de tram-train. De l'autre, elle doit fournir des réponses aux questions de savoir dans quelle mesure cette ligne pourrait être réalisée par étapes, c'est-à-dire par l'aménagement successif des arrêts à la route des Arsenaux, dans le secteur des Hautes-Ecoles à Pérolles, de la tête de pont à Marly, etc. L'utilisation du tracé de l'ancienne ligne ferroviaire industrielle et du couloir de bus sur le pont de Pérolles se dessine comme une solution d'approche. Enfin, l'étude doit chiffrer les coûts et examiner la possibilité d'intégrer un tel projet au Programme d'agglomération de troisième génération.

Fribourg, le 29 mars 2013

Postulat zur Machbarkeit einer S-Bahn-, Metro- oder Tramlinie Bahnhof Freiburg-Cardinal-Hochschulen Pérolles-Marly

Post_Leg 2011-2016_2013_015

Autor des Postulats: Christoph Allenspach (Freiburg)

Antrag:

Der Agglomerationsvorstand erstellt eine Studie zum Potential und zur Machbarkeit einer S-Bahn-, Metro- oder Tramlinie vom Bahnhof Freiburg via Cardinal und Hochschulen im Pérolles nach Marly. Er prüft die Einschreibung in den Richtplan der Agglomeration.

Begründung:

Die Planung des Innovationszentrums auf dem Gelände der Brasserie Cardinal, zahlreiche neue Wohnüberbauungen und verschiedene Bauten von Universität und Hochschulen im Pérolles sowie eine grosse Quartierplanung der Gemeinde Marly im Bereich der Pérollesbrücke führen zu einer stark erhöhten urbanen Dichte. Diese Entwicklung ist erwünscht. Der zusätzliche Wohnraum und die zunehmenden Aktivitäten führten und führen allerdings zu einem erhöhten Verkehrsaufkommen zwischen dem Zentrum der Stadt Freiburg und Marly. Ganz besonders betroffen wird das Gebiet um das Cardinalgelände sein, wo mehrere tausend Arbeitsplätze und einige Freizeitaktivitäten vorgesehen sind. Das Stadtzentrum, die Zufahrtsstrassen und verschiedene Quartierstrassen sind bereits heute vom privaten motorisierten Verkehr stark überlastet. Das zusätzliche Verkehrsaufkommen kann nur durch den öffentlichen Verkehr und die sanfte Mobilität bewältigt werden. Die Planung soll heute eingeleitet werden.

Der Kanton hat vor einiger Zeit eine summarische Studie zu den Kosten einer Metro- oder Tramlinie vom Bahnhof nach Marly erstellt. Die Situation in den betroffenen Gebieten hat sich seither so erheblich verändert, dass die Planung dieser Verkehrslinie erneut überprüft werden sollte. Diese Studie soll von der Agglomeration Freiburg erstellt werden, die sich inzwischen zur koordinierenden Instanz für Raumplanung, Verkehr und Umwelt entwickelt hat. Sie hat im Agglomerationsprojekt und im Richtplan Ziele, Massnahmen und Instrumente zur Koordination von Raumplanung und Mobilität festgeschrieben. Bisher fehlt allerdings eine fundierte Studie, welche einerseits das heutige und zukünftige Verkehrsaufkommen in dieser zentralen Entwicklungslage der genannten zentralen Gebiete evaluiert und andererseits Lösungen für eine sinnvolle Verkehrsplanung vorschlägt.

Die Studie soll einerseits das Potential evaluieren, das der Ausbau einer S-Bahn-, Metro- oder Tramlinie bieten könnte. Andererseits soll sie Angaben machen, inwiefern eine Realisierung in Etappen möglich ist, d.h. einen sukzessiven Ausbau mit Haltestellen beim Cardinal, an der Zeughausstrasse, im Hochschulbereich Pérolles, am Brückenkopf in Marly, etc. Als Lösungsansatz bietet sich die Nutzung des ehemaligen Industriegeleises und der Busspuren auf der Pérollesbrücke. Schliesslich soll die Studie die Kosten beziffern und die Möglichkeit überprüfen, ein Projekt ins dritte Agglomerationsprojekt aufzunehmen.

Freiburg, den 29. März 2013